



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

20 FEVRIER 2013

PROCES VERBAL

L'an deux mil treize, le vingt du mois de février, le Conseil Communautaire, légalement convoqué par le Président en exercice, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Dominique ECHAROUX

PRESENTS :

BREUX – JOUY : Pascale BOUDART, Nicole GOMES-COHELO, Alberto RODRIGUES

CORBREUSE : Christophe MAZOUÉ, Patricia MILLOCHAU, Denis MOUNOURY,

DOURDAN : Anne BERTHELOT, Maryvonne BOQUET, Daniel CATALAN, Jean-Pierre DELPOUVE, Jean-Jacques DULONG, Florence GUENIN, Christiane PATURAUD, Ségolène RUZIÉ, Joël WOLCZYK,

LA FORET LE ROI : Philippe DJOURACHKOVITCH, Patrick FROGER, Dominique JAIN,

LE VAL SAINT GERMAIN : Serge DELOGES, Maurice ROBIN, Claude VANNIER-RUHIER

LES GRANGES LE ROI : Roland DEPARDIEU, Danielle GABRIEL, Jeannick MOUNOURY

RICHARVILLE : Carine HOUDOUIN, Marie-Thérèse LEROUX, Patrick LEMANISSIER

ROINVILLE S/S DOURDAN : Dominique ECHAROUX, Elisabeth GAURIAT, Roland MORANO

SAINT-CHERON : Brigitte ACEITUNO, Sophie d'AUX de LESCOUT, Jean-Pierre DELAUNAY, Jocelyne GUIDEZ, Jean-Marc HUDAULT, Dominique TACHAT

SAINT CYR SOUS DOURDAN : Alain DESOUTER, Françoise DOLLEY, Gilbert LACLIE,

SERMAISE : Jacqueline BESSE, Gérard HAUTEFEUILLE, Valérie LACOSTE

1^{ère} convocation adressée le 29 janvier 2013

Ordre du jour et documents de travail transmis le 14 février 2013

Nombre de conseillers en exercice : 42

Nombre de conseillers présents : 42 (41 à l'ouverture de séance et jusqu'à 20 h 45)

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe MAZOUÉ

LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2013, a été adressé en son temps à chaque conseiller communautaire. Aucune observation n'étant à formuler, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

❖ **MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Rapporteur : Dominique ECHAROUX Président,

La commune de ROINVILLE a changé la composition de la liste de ses représentants, il convient donc de l'adapter.

Roland MORANO est installé en qualité de DELEGUE TITULAIRE
Karine CHARRON est installée en qualité de DELEGUEE SUPPLEANTE

❖ **DELEGATION AU PRESIDENT (AU TITRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 5211-9 ET 10 DU CGCT) :**

Conformément au code Général des collectivités territoriales, le Conseil Communautaire a délégué au Président une partie de ses attributions, à charge pour lui, de rendre compte de ses décisions au conseil communautaire.

Après avoir entendu l'énoncé et les explications sollicitées pour chaque décision, le conseil communautaire donne acte de cette communication, sachant que chaque conseiller communautaire en a reçu, en son temps, la liste détaillée.

❖ **MODIFICATION DES COMMISSIONS**

APRES L'INSTALLATION DES NOUVEAUX DELEGUES, ET CONFORMEMENT AUX REGLES EN VIGUEUR, LA COMPOSITION DES COMMISSIONS EST MODIFIEE :

POUR LA COMMUNE DE ROINVILLE :

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AMENAGEMENT	Roland MORANO	Karine CHARRON
DEVELOP. ECONOMIQUE	Jean-François THUMERELLE	Roland MORANO
FINANCES	Olivier DELSUC	Karine CHARRON

LA COMMUNE DE RICHARVILLE :

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AMENAGEMENT	Marie-Thérèse LEROUX	Thierry SIROU
EQUIPEMENTS SPORTIFS	Maryse DI MAIO	Thierry SIROU

• **LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SE COMPOSE DORENAVANT COMME SUIT :**

TITULAIRES : Maurice ROBIN, Olivier LEGOIS, Dominique JAIN, Jeannick MOUNOURY, Jean-Philippe POUQUET,

SUPPLEANTS : Joël WOLCZYK, Marie-Ange GANGNEBIEN, Thierry SIROU, Gérard HAUTEFEUILLE, Gilbert LACLIE

• **COMITE DE SUIVI DE L'ECO PARC VAUBESNARD SE COMPOSE DORENAVANT COMME SUIT**

TITULAIRES : Maurice ROBIN, Olivier LEGOIS, Dominique JAIN, Jeannick MOUNOURY, Jean-Philippe POUQUET, Eric CHARRON, Jean-Pierre DELAUNAY, Marie-Thérèse LEROUX,

SUPPLEANTS : Joël WOLCZYK, Marie-Ange GANGNEBIEN, Thierry SIROU, Gérard HAUTEFEUILLE, Anne BERTHELOT, Jocelyne GUIDEZ, Ségolène RUZIE, Denis MOUNOURY

❖ **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PREALABLE AU BP 2013 – BUDGET CCDH ET HUDOLIA**

Rapporteur : Dominique ECHAROUX, Président

Conformément aux textes, le vote du budget primitif de la collectivité doit être précédé d'un DEBAT, cela est pour nous valable pour le budget de la communauté de communes mais aussi pour celui d'HUDOLIA.

Le Président expose donc les grandes orientations du « Débat d'Orientation préalable au vote du budget 2013 » :

➤ **BUDGET CCDH**

En préambule, permettez moi de vous rappeler les principaux axes de la Loi de finances de 2013 adopté par le Parlement concernant principalement les Collectivités Territoriales.

Le gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales est confirmé :

Ce gel sera bien suivi d'une baisse estimée à 1,5 milliards d'euros en 2014, et d'une nouvelle baisse en 2015 de 1,5 milliards d'euros supplémentaires (Décision du Comité des finances locales du 12 février 2013)

La poursuite de la mise en place de la péréquation :

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est augmenté de 140% (de 150 à 360 millions d'euros).

Dans le calcul du prélèvement opéré sur les communes, un (nouveau) critère de revenu par habitant est introduit à hauteur de 20 %. Rappelons que l'autre critère est le potentiel financier agrégé par habitant.

De plus, au sein de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité urbaine (DSU), la dotation de solidarité rurale (DSR) et la dotation nationale de péréquation (DNP) augmentent (120 millions d'euros) **au détriment de la dotation forfaitaire des communes et des intercommunalités.**

Les grandes orientations budgétaires 2013, peuvent se définir comme suit :

En fonctionnement :

√ Le maintien au niveau du réalisé 2012 du budget de fonctionnement 2013 hors chapitre 012 « Charges de personnel » de façon à dégager une épargne brute permettant un autofinancement maximum de nos investissements.

La maîtrise de la section de fonctionnement était la condition indispensable au maintien de nos équilibres financiers.

√ Le transfert au 1^{er} janvier 2013, de la compétence petite enfance avec les crèches familiales et les multi accueil de Dourdan et de Saint Chéron.

√ L'adhésion au Pacte Sud-Essonne dont l'objectif est de soutenir sur un territoire très vaste du Sud de l'Île de France, un programme partenarial de développement, associant le développement économique, l'innovation, l'emploi, les déplacements, l'apprentissage et la formation professionnelle.

Aujourd'hui, ce Pacte Sud Essonne est un projet innovant sur un territoire à dominante rurale ; son périmètre englobe 98 communes dont 6 intercommunalités (Entre Juine et Renarde, l'Etampois, la Vallée de l'Ecole, la Vallée de l'Essonne, le Siepade de Méréville et évidemment le Dourdannais en Hurepoix).

Le programme retenu et voté par les Communautés de Communes est orienté autour de 4 axes principaux :

- Accompagner les entreprises stratégiques comme celles de Vaubesnard,
- Optimiser les conditions d'accueil et d'implantation des entreprises au parc Lavoisier,
- Structurer les nouvelles filières de l'économie verte, le tourisme, les filières énergétiques et agricoles au Trouvilliers, et les opportunités liées aux agro-matériaux,
- Accroître les services aux actifs avec le transport à la demande vers les gares et renforcer l'économie sociale et solidaire.

La CCDH mobilisera 177 000 € sur 3 ans, pour participer à cette opération qui devrait permettre à notre Dourdannais de répondre au défi, entreprises, emplois, qualité de vie.

Les Prospectives budgétaires

Pour l'année 2013, il sera nécessaire de continuer un vrai travail de réflexion sur les années à venir prenant en compte :

- La stabilité voire la baisse de notre Dotation Globale de Fonctionnement et de notre Dotation d'Intercommunalité
- L'évolution de nos recettes de la Contribution Economique Territoriale et de notre fiscalité locale
- Le montant de notre dette
- L'évolution de notre capacité d'épargne nette
- Les effets de la péréquation entre les Collectivités Territoriales
- Les besoins de financement de nos équipements lourds

Les équilibres financiers à prendre en compte

En fonctionnement :

- Une attribution de compensation versée aux communes prenant en compte les transferts de charges validés. Il faut noter que le montant des transferts de charges liés à la compétence « Petite enfance » sera finalisé fin du 1^{er} semestre 2013
- Une participation au SICTOM du HUREPOIX. (Opération neutre pour la CCDH)
- Une participation à la gestion du centre aqualudique dû à la SNC HUDOLIA
- Des frais d'études liés à l'Aménagement du territoire (PADD, SCOT ou PLUi...)

En Investissement :

- La concession d'aménagement pour la Zone d'activités Eco-Parc Dourdan Nord
- Le lancement des opérations liées au Contrat Communautaire avec :
 - √ L'étude de diagnostic de l'existant et la mise en œuvre de la requalification des voiries communautaires du Parc Lavoisier,
 - √ Le « tourne à gauche » de la Zone artisanale de Sermaise avec l'acquisition des terrains
- Les travaux d'aménagement du nouveau Centre de Loisirs de Saint Chéron,
- L'étude de la transformation de l'aire de passage en aire des gens du voyage de 20 places dans le cadre du schéma départemental préfectoral,
- L'étude diagnostic des équipements sportifs
- Les autres investissements iront en priorité à des travaux de sécurité, d'hygiène et d'entretien dans les Equipements de la CCDH.

A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

a) - Un ajustement des dépenses par rapport au budget 2012 au regard des dépenses effectuées pour les charges à caractère général (Chapitre budgétaire 011) et une continuité des actions menées en 2012.

b) - Une prévision des dépenses de personnel (Chapitre budgétaire 012) en augmentation, compte tenu :

- de la prise de la compétence « Petite enfance ». Les prévisions correspondront aux réalisés 2012 des communes concernées et la création du poste de coordonnatrice enfance
- de la création d'un poste de technicien territorial
- de l'évolution des carrières du personnel (GVT)
- de la prise en charge à raison de 6 € par mois et par agent de la mutuelle santé et de la Garantie Maintien de salaire.

c) - Une prévision des dépenses de l'Assemblée locale (Chapitre budgétaire 65) en augmentation, compte tenu, qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, tous les élus, dont les indemnités de fonctions sont supérieures à 1 516 € par mois, sont désormais affiliés au régime général de la sécurité sociale pour la totalité des risques, y compris le risque Accident de travail.

d) - **Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)** prévu par le législateur confirme le principe d'une « solidarité » entre collectivités territoriales, ce qui permet une garantie des ressources. En 2012, la CCDH a contribué à ce fonds à hauteur de 2 049 000 €. La Loi de Finances 2013 prévoit que cette contribution sera ajustée à la hausse ou à la baisse en fonction des ressources des Collectivités.

RECETTES

Ce budget primitif prendra en compte, l'évolution des bases de 1,8% et l'estimation de la Contribution Economique Territoriale comprenant la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, la Contribution Foncière des Entreprises et la fiscalité directe locale des impôts ménages.

Afin de valoriser la CVAE et la CFE et augmenter les ressources de la CCDH, il faut absolument réussir les programmes de développement économique, Eco-Parc Dourdan-Nord, Parc Lavoisier et la Pâture aux joncs à Sermaise, afin de créer des emplois et des ressources nouvelles pour notre budget.

Les recettes fiscales autres que les impôts directs

- L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (**IFER**)
- La Taxe sur les surfaces commerciales (**TASCOM**)

Les autres recettes :

Les principales autres recettes sont :

- Les recettes liées à la location de locaux d'activités
- Les recettes des centres de loisirs, des crèches et des multi-accueil (familles, CAF et Département)
- Les recettes liées au fonctionnement des équipements sportifs

Une rigueur budgétaire tant en dépenses qu'en recettes devra nous permettre d'inscrire un autofinancement qui d'une part couvrira la dette en capital et d'autre part financera une partie des dépenses d'investissement.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Le bilan 2012 de la section d'investissement est très positif avec :

- La signalétique du Parc Lavoisier liée à la transformation des Zones d'activités de la Gaudrée, des Jalots et du Madre en « Parc Lavoisier »
- La continuité de l'informatisation des services administratifs et des Centres de loisirs avec la mise aux normes du réseau informatique, l'acquisition d'ordinateurs, de mobilier et de matériel divers.
- L'aménagement d'un local d'impression au siège de la CCDH,
- L'acquisition de matériel professionnel pour le service technique de la CCDH,
- La rénovation des locaux et le réaménagement des cages d'escalier des bureaux locatifs, Rue Saint pierre
- Des travaux de plomberie et de sanitaires dans le local de préparation du portage de repas à domicile

- Au centre de loisirs des Granges le Roi :
 - L'acquisition d'une table de ping-pong (financée par le Rotary club) et d'une table extérieure, d'une vitrine d'affichage, d'un bac à sable et d'un meuble sieste à portes
- Au centre de loisirs de Corbreuse :
 - L'acquisition d'un vidéo projecteur et de meubles pour la bibliothèque
- Au centre de loisirs de Dourdan :
 - La mise aux normes du lave vaisselle, de l'alarme incendie, des jeux extérieurs et des blocs autonomes de sécurité
 - L'acquisition d'un réfrigérateur, de meubles de rangement bibliothèque
 - La réfection de regards extérieurs
 - L'installation de nouveaux placards dans le bâtiment des maternelles
- Les travaux dans les gymnases :
 - L'installation d'une nouvelle porte d'entrée principale, de portes intérieures et d'un tableau général électrique au gymnase Billiault
 - L'installation de nouveaux buts de hand Ball et l'acquisition d'une laveuse de sols au Gymnase Ventura,
 - Le changement de la porte d'entrée principale et l'acquisition de matériel divers pour le gymnase des Closeaux,
- Les travaux au Stade de Dourdan avec :
 - L'installation d'un chauffe-eau électrique,
 - La mise aux normes de l'installation électrique au club House du Rugby
 - L'installation d'un portillon extérieur afin de renforcer la sécurité
 - La 1^{ère} tranche du changement du poste EDF (Pyrallène)
 - L'acquisition de matériel espaces verts (tondeuse, pulvérisateur...)
- La pose de projecteurs au stade de Corbreuse et de Saint Chéron
- La pose de buts de foot à 7 rabattables au stade de Roinville
- L'éclairage du terrain de foot à 7 et à 11 et d'un pare ballons au stade de Sermaise
- L'installation de poteaux de rugby au stade des Granges le Roi
- La mise en place d'un pare ballons au stade de Breux-Jouy (1^{ère} tranche)
- La signalétique sur chaque équipement sportif du territoire de la CCDH
- **Le Centre Aqualudique**

Des aménagements ont été nécessaires pour le bon fonctionnement du Centre, à savoir :

- Eclairage complémentaire du bassin extérieur
- Abri extérieur pour maître nageur

- Mise en place inverseur chloration
- Climatisation de la salle fitness
- Aménagement coin fumeur extérieur

- **Le Contrat Communautaire d'Aménagement et de Développement.**

Pour faire suite aux délibérations du Conseil Général validant le contrat communautaire et son avenant n°1, il y a lieu de terminer ou de lancer les programmes approuvés.

1^{er} programme : L'acquisition et la réhabilitation d'espaces tertiaires

Ce programme est terminé au 31 décembre 2012. Les services internes de la CCDH (Administration générale, Ressources Humaines, Finances, Action économique, CIAS) et le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) sont réunis au 43 rue Saint Pierre.

L'autre partie est réservée à la location à des micros entreprises ou à des professions libérales.

2^{ème} programme : La requalification d'espaces publics en zones d'activités

Une étude de diagnostic est lancée ainsi que la définition des partages entre les communes et la CCDH.

3^{ème} programme : La réalisation d'ouvrage d'accès à un espace artisanal

Suite à la procédure d'appel à candidature lancée en 2012, Essonne Aménagement a été désigné en qualité d'aménageur de cet espace artisanal à Sermaise.

Un accord a été trouvé avec les propriétaires des terrains, Villaverde et la Mairie de Sermaise pour un partage financier du coût des travaux.

L'avenant n°1 : La réhabilitation du gymnase Lino Ventura

Une étude diagnostic des équipements sportifs est en cours

- **Les travaux d'investissement courants**

Des travaux d'aménagement et d'amélioration de l'existant sont prévus dans les différents gymnases, sur les stades des communes de la CCDH, dans les centres de loisirs. Le montant 2012 est d'environ 200 000 €.

- **Les autres principaux projets à mettre à l'étude**

Ces projets devront être examinés par les commissions et validés par le bureau en fonction des capacités de financement

C) DETAIL PAR COMPETENCE

Le Service Sports

En 2013, de nombreux travaux d'entretien seront réalisés dans tous nos équipements sportifs (Mise aux normes des installations électriques, interventions diverses dans les gymnases, réparations dans les vestiaires des stades, entretien des espaces verts et du gazon des stades, traçage des terrains de sports avant matchs)

L'étude concernant le gymnase Ventura sera lancée. Je vous rappelle que dans le cadre d'avenant n°1 du Contrat Communautaire signé avec le département, la CCDH bénéficie d'un subventionnement à hauteur de 45 %. Les travaux devront être achevés avant 2016, Il serait dommage d'en perdre le bénéfice.

Les Centres de loisirs

Pour 2013, seules l'augmentation de la TVA et l'actualisation du prix du repas seront intégrés au prix de journée enfant à compter du 1^{er} septembre 2013.

Le contrat de restauration signé avec RGC/SODEXHO pour les centres de loisirs de Dourdan, Corbreuse et les Granges et le contrat SOGERES pour celui de Saint Chéron donnent entière satisfaction quant à la qualité des repas et notamment des viandes et des volailles.

Le développement économique

Le plan d'action 2012 prévoyait de nombreux objectifs. La plupart ont été tenus, dans un contexte économique général difficile.

En 2013, la continuité de la mise en œuvre du projet de territoire et la concession d'aménagement pour la zone d'activités Eco-Parc Dourdan Nord seront les points clés de l'activité.

L'aménagement du territoire

En 2012, dans le cadre d'un stage de professionnalisation, une étudiante a finalisé :

- L'actualisation du diagnostic de territoire et du contexte régional,
- Les perspectives de développement et d'aménagement à l'échelle du territoire en intégrant les perspectives de chacune des communes,
- les choix d'orientation de la communauté de communes.

Ce travail a été un préalable à une relance des travaux de la commission « Aménagement du Territoire » qui a entrepris plusieurs chantiers :

1°) Révision du SDRIF : échanges et contributions pour vérifier et amender le projet de SDRIF avant sa mise à enquête publique.

2°) Choix des procédures locales : SCOT, PLUi, PLH, PLD,...

3°) Diagnostic partagé avec le Conseil Général : Ce document, largement amendé par de nombreux échanges, est la pierre angulaire des **futurs contrats de territoire** sollicités tant par la Communauté de Communes que par ses communes membres.

Il est à noter que les subventions seront conditionnées par la signature du Contrat de Territoire.

La communication

La lettre d'information aux habitants est enrichie par des dossiers thématiques sur des spécificités de notre territoire (Artisanat d'Art, Activités équestres,).

L'actualisation du site Internet sera une priorité.

La Mission Locale

Une collaboration de proximité et efficace nous permettent de renforcer notre politique sur l'emploi et l'aide aux jeunes en difficulté. Le travail fourni par les conseillers et le suivi permanent des jeunes inscrits dans une démarche de recherche d'emploi ou de stage semblent porter ses fruits.

Un rapport d'activités 2012 sera présenté en Conseil Communautaire.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Une gestion rigoureuse et une optimisation des services du CIAS nous permettent une stabilisation de la subvention d'équilibre.

Cette volonté n'entache en rien notre volonté d'aider et de soutenir la population en difficulté et de maintenir un lien social avec les personnes âgées et les handicapés.

Ce Débat d'Orientation Budgétaire démontre la volonté de la CCDH de répondre présente sur son territoire, afin de conforter ses services à la population, tout en respectant l'exécution volontaire d'un budget responsable, sans dépenses inutiles et sans endettement excessif qui pourrait se révéler préjudiciable pour les années à venir.

IL convient aussi d'avoir en mémoire quelques chiffres 2012 :

- coût résiduel pour les centres de loisirs	480 000 €
- coût résiduel pour le sport (gymnases + stades)	440 000 €
- subvention CIAS	460 000 €
- HUDOLIA – subvention d'équilibre -	590 000 €

Le Programme Pluriannuel d'Investissement :

Afin de définir une politique d'investissements et de financements sur les 5 ans à venir, un séminaire sera organisé le 21 mars 2013 pour les membres du bureau. Il permettra de classer les priorités, le planning et le mode de financement des travaux sur le territoire de la CCDH.

Après avoir entendu le rapporteur et les interventions de Maryvonne BOQUET, Jocelyne GUIGEZ, Jean-Pierre DELAUNAY, les membres du conseil communautaire, donnent acte du déroulé du DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, préalable au vote du budget primitif de la communauté de communes du DOURDANNAIS EN HUREPOIX, pour l'année 2013.

➤ Budget HUDOLIA

Le Centre Aqualudique est géré dans le cadre d'un Marché de Prestations de services par la SNC HUDOLIA depuis le 16 juin 2011 pour une durée de 3 ans avec prolongation le cas échéant d'un an. Les dépenses de la section d'exploitation correspondent aux dépenses prévues dans l'acte d'engagement (Fonctionnement du centre, traitement eau/air, consommation eau, rémunération du gestionnaire).

Les recettes sont encaissées directement par la CCDH dans le cadre d'une régie de recettes et enregistrées dans le budget HUDOLIA.

L'équilibre de ce budget est assuré par une participation du budget principal de la CCDH.

Dorénavant, les dépenses et recettes d'investissement sont comptabilisées sur le budget HUDOLIA.

En 2013, Le transfert sur le budget HUDOLIA des dépenses d'investissement effectuées sera effectif dès lors que l'intégralité des dépenses et recettes sera effectuée.

Pour 2013, au regard de l'évolution des fréquentations constatées en 2012 et des nouvelles activités qui seront proposées à la clientèle, la subvention d'équilibre devra rester stable voire en diminution.

Après avoir entendu le rapporteur, les membres du conseil communautaire, donnent acte du déroulé du DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, préalable au vote du budget primitif HUDOLIA pour l'année 2013,

❖ AMENAGEMENT DU CENTRE DE LOISIRS « LES SANGLIERS »

Rapporteur : Jocelyne GUIGEZ

- APD, demande de subvention DeTR et demande de subvention auprès de la CAF -

Le centre des Loisirs intercommunal situé à Saint Chéron a fait l'objet d'un contrôle des installations actuelles par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne.

Les conclusions de ce contrôle ont souligné que la structure devenait trop petite au regard des effectifs et le conseiller technique de la DDCS a même évoqué une fermeture de celle-ci en vertu de la législation en vigueur dans ce type de bâtiment !

Suite à cet accroissement important du nombre d'enfants accueillis au sein du centre de loisirs Intercommunal de Saint Chéron et au contrôle des installations actuelles, le Conseil Communautaire a décidé son transfert dans de nouveaux locaux mis à disposition par la Commune de Saint Chéron.

Ainsi, déjà dans la DM N°1 du 20 septembre 2012, les études préalables ont été financées, l'architecte a été désigné ;

Il finalise actuellement le permis de construire et a rédigé les documents préalables à l'appel d'offres.

Pour mémoire, il est rappelé que les travaux prévus consistent en :

- construction/réhabilitation d'un préau destiné à servir de salle d'activités et dortoir
- 1 bureau pour la direction du centre
- 1 coin cuisine
- 1 bloc sanitaire pour les 3/6 ans

Après avoir approuvé le « AVANT PROJET DEFINITIF » élaboré par l'architecte et validé par la commission ENFANCE du 31 décembre, les membres du conseil autorisent le président à déposer les dossiers de « demande de subventions :

1) au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013 (DETR)

Le dossier a déjà été déposé auprès des services préfectoraux le 28 janvier 2013 pour respecter les délais imposés.

2) auprès de la CAISSE DES ALLOCATIONS FAMILIALES.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

BUREAU (2ème et 4ème mercredi du mois) 8 H 30

Mercredi 27 février
Mercredi 13 mars
Mercredi 20 mars
Mercredi 27 mars

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 28 mars	SERMAISE
Jeudi 11 avril	CORBREUSE
Jeudi 27 juin	LA FORET LE RLOI

COMMISSIONS

Jeudi 7 mars	SPORT – 18H30
Mardi 12 mars	FINANCES – 19H00
Jeudi 14 mars	DEV. ECONOMIQUE – 18H30
Lundi 18 mars	AMÉNAGEMENT – 20H00
Mardi 26 mars	FINANCES – 19H00

L'Ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée le 20 février 2013 à 22H00.

Le Président,



Dominique ECHAROUX